

Demande de bourse nationale de collège pour l'année scolaire 2025-2026

La demande de bourse nationale de collège¹ est émise par le ministère chargé de l'éducation nationale.

Partie à conserver

Notice d'information


Qu'est ce que la bourse nationale de collège ?

La bourse nationale de collège vous aide à financer les frais de scolarité de votre enfant qui est déjà ou va rentrer dans un collège public ou un collège privé sous contrat ou au Centre National d'Enseignement à Distance (CNED).

Quels sont les critères d'obtention de cette bourse ?

La bourse de collège est obtenue en fonction de deux critères :

– **Les ressources de la famille** : c'est le revenu fiscal de référence inscrit sur le ou les avis d'imposition 2025 sur les revenus de 2024 du ménage du demandeur.

 **Si vous êtes en concubinage, c'est la somme de vos revenus fiscaux de référence et de ceux de votre concubin qui est prise en compte.**

– **Les enfants à charge rattachés à votre foyer fiscal** (présents sur votre avis d'imposition) : les enfants mineurs, les enfants majeurs célibataires et les enfants handicapés.

Le barème ci-dessous vous permet de vérifier si vous pouvez bénéficier d'une bourse de collège, selon les ressources de la famille et le nombre d'enfant(s) à charge :

Nombre d'enfant(s) à charge	1	2	3	4	5	6	7	8 ou +
Plafond de revenus 2024 à ne pas dépasser	18 130€	22 313€	26 497€	30 680€	34 865€	39 048€	43 232€	47 416€

Pour savoir si vous avez droit à la bourse nationale de collège et pour estimer son montant, vous pouvez utiliser le simulateur : education.gouv.fr/les-bourses-de-college-et-de-lycee

Qui peut faire cette demande ?


Un responsable légal de l'élève (père, mère ou tuteur) ou une personne en charge de l'élève.

Comment faire ma demande de bourse nationale de collège ?

Vous pouvez faire votre demande en version papier ou en ligne (collèges publics uniquement) directement sur le portail Scolarité services de votre académie avec votre compte EduConnect² :

 **du 1er septembre au 16 octobre (inclus) 2025**

Le service de demande en ligne **n'est pas ouvert pour les établissements privés.**

 Si votre enfant a fait sa rentrée dans un établissement public de l'Éducation nationale, et que lors de son inscription ou réinscription vous avez consenti à l'étude automatique de votre droit à bourse, ne remplissez pas ce formulaire. L'administration reviendra vers vous lorsque votre dossier sera traité.

1. Articles R. 531-1 à D. 531-12 et D. 531-42 à D. 531-43 du Code de l'éducation.

2. Le portail Scolarité Services est une offre de services en ligne mis à la disposition des représentants légaux de l'élève par le ministère chargé de l'éducation nationale.

Si vous ne pouvez pas déposer une demande en ligne ou si l'élève poursuit ses études en collège privé, vous pouvez faire votre demande en suivant ces étapes :

1. Remplissez les pages du formulaire
2. Rassemblez les documents justificatifs ;
3. Remettez ou envoyez le formulaire rempli et signé et tous les documents justificatifs le plus tôt possible à l'établissement où l'élève est scolarisé.



Quels sont les documents justificatifs à joindre ?

- une copie de votre avis d'imposition 2025 sur les revenus 2024
- ou tout autre document mentionnant votre numéro fiscal

Le numéro fiscal figure sur votre déclaration de revenus pré-remplie, sur vos avis d'impôt (avis de situation déclarative, impôt sur le revenu).

Vous devez également fournir selon votre situation les documents suivants :

Selon votre situation	Documents complémentaires à fournir
Si vous vivez en concubinage ¹	- Avis d'imposition 2025 sur les revenus 2024 de votre partenaire ou tout autre document mentionnant le numéro fiscal de votre partenaire
Si l'élève pour lequel vous demandez la bourse est désormais à votre charge et ne figurait pas sur votre avis d'imposition	- Attestation de paiement de la CAF indiquant les enfants à votre charge - Justificatif du changement de résidence de l'élève
Si votre demande concerne un enfant dont vous avez la tutelle	- Copie de la décision de justice désignant le tuteur et une attestation de paiement de la CAF ou - De la décision du conseil de famille et une attestation de paiement de la CAF

Si votre enfant est inscrit dans un établissement privé, vous pouvez choisir de compléter une procuration (cerfa N°15985), la bourse pourra ainsi être directement versée à l'établissement de votre enfant pour payer sa scolarité.



Pour les élèves inscrits au CNED :

- **Pour les élèves de moins de 16 ans**, un avis favorable à l'inscription en scolarité réglementée **est nécessaire lors du dépôt de la demande de bourse.**

Si la démarche n'a pas été faite, il faut dès maintenant imprimer une demande d'inscription en scolarité réglementée sur le site du CNED, la remplir et la transmettre à la **Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale (DSDEN) du lieu de résidence de l'élève.**

À réception de l'avis favorable du Directeur Académique des Services de l'Éducation nationale (DASEN) , remplissez votre demande de bourse, envoyez-la au service compétent **avec l'avis favorable réceptionné.**

- **Pour les élèves de plus de 16 ans**, vous pouvez remplir votre demande de bourse et la faire parvenir au service des bourses compétent.

Pour les élèves inscrits au CNED en classes de l'enseignement général de niveau collège : la demande de bourse sera à envoyer par courrier postal au service des bourses de l'académie (SAB) de Rouen.

Pour les élèves inscrits au CNED en classes de l'enseignement général et professionnel adapté (SEGPA) de niveau collège : la demande de bourse sera à envoyer par courrier postal au service des bourses de l'académie (SAB) de Toulouse.

Pour connaître les coordonnées de ces services, renseignez-vous auprès de l'établissement fréquenté par votre enfant ou sur le site cned.fr/les-modalites-de-demande-de-bourse-au-college

1. Nous considérons que vous vivez en concubinage si vous partagez avec votre partenaire votre domicile sans avoir le même avis d'imposition.

Votre partenaire est :
 la mère de l'élève le père de l'élève autre

Son nom de naissance : _____

Son nom d'usage (si différent) : _____

Son numéro fiscal : _____

Son prénom : _____

Son adresse : _____

Code postal _____ Commune : _____

Exerce t-il une activité professionnelle ? Oui Non

Profession : _____

Les personnes à charge du foyer :

Nom et prénom de chacune des personnes à charge (y compris l'élève pour qui vous demandez la bourse)	Date de naissance	Établissement scolaire fréquenté ou profession	Boursier	
			oui	non
_____ _____	J J / M M / A A A A	_____ _____	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
_____ _____	J J / M M / A A A A	_____ _____	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
_____ _____	J J / M M / A A A A	_____ _____	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
_____ _____	J J / M M / A A A A	_____ _____	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
_____ _____	J J / M M / A A A A	_____ _____	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
_____ _____	J J / M M / A A A A	_____ _____	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
_____ _____	J J / M M / A A A A	_____ _____	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
_____ _____	J J / M M / A A A A	_____ _____	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>



Flyer collèges privés

Bourse de collège – Rentrée 2025/2026

ATTENTION : TOUS LES ELEVES actuellement **BOURSIERS**, en plus de ceux qui souhaitent déposer une demande de bourse, **DEVRONT DEPOSER UNE NOUVELLE DEMANDE**, format papier, pour la rentrée 2025-2026.

SIMULATEUR DE BOURSE



<https://calculateur-bourses.education.gouv.fr/cabs/api/v1/college/simulateur.html>

JE PEUX FAIRE LA DEMANDE DE BOURSE SI...

J'ai la **charge effective et permanente** de l'enfant que j'inscris (nourriture, logement, habillement) et je le **déclare fiscalement.**

DEROULEMENT DE LA DEMANDE

1. Je remplis entièrement ce formulaire de **demande de bourse nationale de collège (Attention : la dernière page au verso doit être signée)**. Le formulaire est également disponible sur le site internet du ministère <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R11499>
2. En cas de besoin, **je peux me faire aider par l'établissement pour remplir le formulaire**, je n'attends pas le dernier moment pour remplir le dossier et pour **le déposer au secrétariat de l'établissement (date de dépôt au 29 septembre au plus tard)**.
3. **Je complète ma demande avec les documents suivants :**
 - **Mon avis d'imposition 2025 sur mes revenus 2024 (copie de l'intégralité du document et parfaite lisibilité), vous devez indiquer votre numéro fiscal sur le dossier.**
 - **Concubinage :** *les numéros fiscaux des deux concubins sont requis même si le concubin n'est pas le parent de l'élève candidat boursier (notion de ménage).*
 - **Résidence alternée :** *seul le numéro fiscal du parent présentant la demande est requis (et celui de son éventuel(le) concubin(e)).*
 - **Si l'élève pour lequel vous demandez la bourse est désormais à votre charge et ne figurait pas sur votre avis d'imposition :** *vous devez fournir l'attestation de paiement de la CAF indiquant les enfants à votre charge et le justificatif du changement de résidence de l'élève.*
 - **Si votre demande concerne un enfant dont vous avez la tutelle :** *vous devez fournir la copie de la décision de justice désignant le tuteur et une attestation de paiement de la CAF OU une copie de la décision du conseil de famille et une attestation de paiement de la CAF.*
 - **En cas de changement de situation en 2025 :** vous devez fournir une attestation de paiement de la CAF et un justificatif selon votre nouvelle situation
 - **En cas de séparation/divorce :** *Ordonnance de non conciliation / jugement de séparation / divorce. En l'absence de jugement : attestation sur l'honneur datée et signée des deux parents, précisant les modalités de garde des enfants et la date de séparation.*
 - **En cas de décès :** *Acte de décès.*
4. **Je dépose la demande de bourse au secrétariat de mon établissement d'affectation pour le lundi 29 septembre 2025.**
5. **Modalités de versement de la bourse :**
 - **La procuration est à compléter et à signer si vous souhaitez que la somme qui vous sera attribuée soit déduite directement de vos frais scolaires. (si le montant de la bourse est supérieur à vos factures, nous procéderons à un remboursement à la fin de l'année)**
 - OU**
 - **Un relevé d'identité bancaire au nom du demandeur si vous souhaitez que la bourse soit versée sur votre compte bancaire**

Tourner la page svp (suite du dossier au verso)

Procuration de paiement de la bourse nationale de collège Établissement d'enseignement privé

La procuration de paiement de la bourse nationale de collège¹ est émise par le ministère chargé de l'éducation nationale.

Établissement : Collège La Croix Rouge La Salle _____

Adresse : 2 rue Mirabeau _____

Commune : BREST CEDEX _____ Code postal : 29229 _____

Je soussigné(e) Nom et prénoms _____

demeurant au Adresse _____

agissant en tant que : père mère autre personne en charge de l'élève

de Nom et prénom élève de cet établissement en classe de _____

pour l'année scolaire 2025 - 2026, autorise **Mr Aurélien REGNIER** _____

le chef de l'établissement agissant par délégation de l'organisme de gestion, à recevoir en mon nom, le montant de la bourse de collège attribuée à mon enfant.

Cette autorisation implique que le chef de l'établissement :

- donnera décharge de la somme de la bourse de l'enfant au comptable public dès versement au compte de l'établissement.
- me versera par virement bancaire, le montant restant éventuel de la bourse de l'élève après le paiement des frais de pension ou de demi-pension.

Fait le _____ Fait le _____
À _____ À _____

Signature du responsable de l'enfant

Signature du Chef d'établissement

MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE
BAREME DES BOURSES NATIONALES DE COLLEGE
Année Scolaire 2025-2026

Barème d'attribution des bourses de collège 2025-2026
Année de référence des revenus : 2024

Plafonds de ressources du foyer à ne pas dépasser Revenu fiscal de référence de l'avis d'imposition 2025 sur les revenus de 2024			
Nombre d'enfants à charge	Echelon 1	Echelon 2	Echelon 3
1	18 130	9 800	3 458
2	22 313	12 062	4 256
3	26 497	14 324	5 054
4	30 680	16 586	5 852
5	34 865	18 847	6 650
6	39 048	21 109	7 448
7	43 232	23 371	8 246
8 ou plus	47 416	25 632	9 044
Montant annuel de la bourse	120 €	330 €	516 €

Montant annuel de la prime d'internat (accordée aux élèves boursiers internes)	327 €	396 €	465 €
---	-------	-------	-------